

Monsieur le candidat, Madame la candidate aux élections municipales,

Les associations participent largement à la vitalité des territoires, agissant dans toutes les sphères de la vie quotidienne. Solidarité, éducation populaire, culture, sport, santé, environnement, accompagnement des plus fragiles, les associations créent du lien en offrant des espaces d'écoute, de solidarité et de participation pour tous. Elles permettent l'engagement citoyen et rendent des services essentiels à la communauté.

Les élections municipales de 2026 constituent un enjeu majeur pour le tissu associatif local. De la qualité des relations entre les élu-es locaux et les associations détermine la capacité de nos territoires à agir, à innover et à répondre efficacement aux besoins des habitants.

Entre restrictions budgétaires, complexité administrative, remise en cause de leur capacité d'interpellation, augmentation des besoins et fragilisation des bénévoles comme des salariés, une majorité de nos associations est à bout de souffle : ça ne tient plus ! En 15 ans, la part des subventions a baissé de 41% dans le budget des associations. Un tiers d'entre elles déclare revoir leurs activités à la baisse pour survivre et certaines disparaissent. Cela signifie moins d'accueil, moins de prise en charge des plus fragiles, moins de cohésion sociale.

Ces difficultés budgétaires et organisationnelles ne sont pas inconnues des communes qui sont confrontées aux mêmes difficultés. C'est pour cette raison et parce que nous agissons ensemble au plus près des habitantes et habitants que notre coopération apparaît plus que jamais pertinente et nécessaire pour répondre efficacement aux besoins.

En tant que potentiel-les futur-es élu-es, vous aurez la responsabilité d'impulser les projets au quotidien sur votre territoire et de coopérer avec les acteurs locaux. Plusieurs leviers sont à votre disposition pour soutenir votre tissu associatif local et contribuer à dynamiser votre commune :

- **Favoriser l'engagement associatif local** : en soutenant la formation des bénévoles, en promouvant l'action associative de vos territoires et en allégeant la charge administrative des associations.
- **Financer durablement la vie associative** : en privilégiant la subvention comme principal mode de financement et en donnant de la visibilité aux associations par des financements pluriannuels ou bien encore en finançant les associations subventions de fonctionnement, le financement pluriannuel et de fonctionnement.



- **Renforcer la coopération avec les associations** : en créant des espaces de dialogue avec les associations, en votant une charte des engagements réciproques et en défendant les libertés associatives.
- **Améliorer l'accompagnement des associations** : en favorisant la formation des agents et des élu-es aux enjeux associatifs, en contribuant à l'ancrage local de Guid'Asso et en mettant à disposition des ressources matérielles pour les associations.

Nous vous invitons à échanger dès que possible afin d'évoquer nos difficultés. Dans l'attente de vos engagements concrets, nous vous prions d'agrérer, l'expression de notre considération distinguée.

Liste de signataires :

Ajouter les noms des associations et de leurs représentants, leurs secteurs d'activités et le nom de la commune/intercommunalité où ils agissent.